



Communiqué
Lyon, 6 septembre 2016

Journées du numérique ANLCI à Lyon
6 et 7 septembre 2016



Engagées face à l'illettrisme aux côtés de l'ANLCI,
68 organisations nationales signent la charte :

**POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS,
MOBILISONS-NOUS
CONTRE L'ILLETTRISME!**

Le 8 septembre est la journée internationale pour l'alphabétisation de l'UNESCO. C'est une occasion unique de mettre en lumière la situation propre à notre pays en organisant, avec ceux qui agissent au quotidien contre l'illettrisme, de nombreuses manifestations locales partout en France. C'est pourquoi l'ANLCI organise, pour la troisième année consécutive, les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, du 5 au 10 septembre 2016, en labellisant près de 200 manifestations sur tous les territoires. ([Voir programme](#))

Un mot d'ordre pour cette troisième édition : « **Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme** ».

Les écrans sont partout. Ils nous sollicitent, exigent qu'on lise, qu'on écrive, ne serait-ce que quelques mots. Mais ils ne sont pas à la portée de tous. Pour les 2.500.000 personnes qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, chaque écran est une barrière qui isole progressivement. Il est donc indispensable d'agir pour que ces personnes ne se retrouvent pas dans de graves difficultés. Lutter contre l'illettrisme numérique c'est d'abord s'engager pour que chacun maîtrise pleinement et solidement la lecture, l'écriture, le calcul. Le recours au numérique offre par ailleurs de grandes opportunités pour accélérer le recul de l'illettrisme. Il est en effet possible de faire du numérique un allié, un levier puissant qui crée de la motivation pour réapprendre à tout âge.

Dans le prolongement de l'élan suscité par l'attribution du label Grande Cause Nationale par le Premier Ministre en 2013, les partenaires de la société civile fédérés par l'ANLCI ont décidé de renforcer leur mobilisation pour que chacun maîtrise bien la première marche en lecture, écriture, calcul, qui conditionne l'accès au numérique.

En signant la charte « **Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme !** », ils souhaitent susciter une prise de conscience sur les conséquences concrètes de la digitalisation dans le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme et faire connaître les solutions qui ont fait leur preuve.

68 grandes organisations de dimension nationale aux sensibilités très diverses ont choisi de porter haut cet engagement, en signant la Charte « **Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme** », présentée officiellement à Lyon le 6 septembre lors de la plénière d'ouverture des Journées du Numérique ANLCI, qui ont réuni plus de 380 participants.



Les 68 signataires de la charte :

AEPF (Académie des écrivains publics de France), AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville), AGEFOS-PME, Agir ABCD, Agir pour la lecture-Vaincre l'illettrisme - Lions club de France, Aide et Action France, ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), ANDEV (Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes), ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier), APAPP (Association pour la Promotion du label APP et pour l'animation nationale du réseau des ateliers de pédagogie personnalisée), APCMA (Assemblée permanente des chambres de métiers), Association Coup de pouce, Bibliothèques Sans Frontières, CANOPÉ

CCCA-BTP, CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), CFDT (Confédération française démocratique du travail), CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises), CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), Commission Nationale française pour l'UNESCO, COORACE, COPANEF, CPLJ-93 / Salon du livre et de la presse jeunesse, CROIX-ROUGE Française, Emmaüs Connect, Emmaüs Solidarité, Erasmus+ France / Education Formation, FAF TT, FCPE (Fédération des conseils des parents d'élèves), Fédération des EGPE (Ecole des Grands Parents Européens), Fédération Générale des PEP, Fédération nationale des FRANCAS, Fédération Nationale des UROF (Unions Régionales des Organismes de Formation), FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), FNO (Fédération nationale des orthophonistes), Fondation d'entreprise AREVA, Fondation BTP Plus, Fondation du Crédit Mutuel, Fondation Orange, Fondation Simplon, Fondation SNCF, Fongecif Aquitaine, Fongecif Lorraine, FPSPP, FSU (Fédération syndicale unitaire), Groupe UP, IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil), La Caravane des dix mots, Le Labo des histoires, Le Rocher Oasis des cités, Lecture Jeunesse, Ligue de l'enseignement, Lilavie, Lire et faire lire, Musée de la Poste, OPCALIA, Quand les livres relient, Réseau national des ESPÉ, RFVE Réseau Français des Villes Educatrices, RNPICRIA Réseau National des Professionnels des CRIA (RES-ILL RESeau ILLettrisme), Savoirs pour Réussir Alsace, SPS (Syndicat de la presse sociale), UNAF (Union nationale des associations familiales), UNAPEI, UNIFORMATION, UNML Union Nationale des Missions Locales, emploi des jeunes, UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), Ville&Banlieue.

A propos de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) :

L'ANLCI est une agence constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public qui assure une mission d'intérêt général. Elle réunit les décideurs et les partenaires de la société civile impliqués dans la prévention et lutte contre l'illettrisme pour leur proposer un cadre de travail commun : elle garantit la mesure de l'illettrisme dans la population (enquêtes nationales conduites en partenariat avec l'INSEE), elle coordonne les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme au niveau national et régional en réunissant les Préfets de Région, les Recteurs, les Présidents des conseils régionaux et départementaux autour de plans de lutte contre l'illettrisme et elle met à la disposition de tous ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour les aider à bâtir des solutions efficaces. L'ANLCI fédère le collectif de 67 grandes organisations de la société civile qui a obtenu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » décerné par le Premier ministre.

En savoir plus sur :

la charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme »,
Le programme des [Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme du 5 au 10 septembre 2016](#)



Journées nationales d'action contre l'illettrisme du 5 au 10 sept. 2016.
Mobilisons-nous pour que le numérique profite à tous.



Mobilisons-nous pour que le numérique profite à tous.
8 septembre : Journée nationale d'action contre l'illettrisme

www.anlci.gouv.fr